

Intervenant du groupe Tavini Huiraa Tira	M^{me} Éliane TEVAHITUA
Rapport n°	116-2022 du 7 novembre 2022
Lettre n°	5902/PR du 16 novembre 2022
Temps de parole	11 mn
Consigne de vote	Favorable

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président ; Mesdames les ministres ;

En préambule, l'institut du cancer de Polynésie française a été créé par arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021. Cet établissement public à caractère industriel et commercial a pour « objectif d'être un centre référent du cancer en Polynésie, notamment en observant la maladie, en améliorant la prise en charge globale des malades atteints du cancer au plus près de leur domicile, en développant la recherche, l'enseignement et la formation, ainsi qu'en mutualisant les moyens techniques et coordonnant les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le cancer en Polynésie française ». Parmi ses douze missions, outre les missions de dépistage et de prévention, nous retiendrons celles d'assurer la tenue du registre du cancer et d'assurer une activité d'anatomocytopathologie polyvalente en Polynésie française avec une spécialisation en cancérologie et de délivrer des soins aux patients atteints de cancer. Notons que l'Institut du cancer est partenaire d'Unicancer, la fédération des centres anticancéreux métropolitains.

Ainsi, nous sommes amenées à examiner le premier compte financier de l'institut du cancer qui se limite à 2 mois d'existence en 2021. Il correspond à la mise en place des équipements, l'achat notamment des matériels informatiques. L'institut a réellement commencé à travailler le 2 janvier 2022. Depuis, l'institut a récupéré le registre des cancers en 2015 et

Intervention rédigée par Madame Eliane TEVAHITUA

2016 auprès de la direction de la santé. Il est sur le point « de finaliser les données de 2017 et 2018 » puis d'ici la fin d'année 2022, les années 2019 et 2020.

Concernant sa mission de dépistage des cancers, l'institut s'occupe de la prise en charge financière, c'est-à-dire la rémunération des mammographies et échographies délivrées à titre gratuit aux femmes entre 50 et 74 ans ainsi que des frottis cervico-vaginaux.

L'autre mission de l'institut est la prévention auprès du grand public, qu'il a honoré par l'évènement « juin vert » de dépistage des cancers du col de l'utérus et par des actions de dépistage des cancers cutanés réalisés à Papeete, Moorea, Raiatea et Taravao qui ont remporté un franc succès auprès des Polynésiens et permis de dépister des personnes à risques, redevables d'un suivi particulier. Bien sûr, il faut relever les campagnes d'Octobre Rose visant à sensibiliser les femmes au cancer du sein et à la réalisation de mammographies régulières, entre 50 et 74 ans. Je remarque également la campagne de sensibilisation innovante en partenariat avec 12 communes pour aller, je cite « chercher les personnes qui avaient du mal à se déplacer ou qui avaient du mal à avoir l'information sur les cancers du sein dans les quartiers ». Idem pour l'excellente initiative du *Tārona Tere* (le Tour Rose).

Sur la mission recherche, l'institut avait pour objectif de développer les modifications réglementaires nécessaires pour permettre aux patients polynésiens de bénéficier de thérapies innovantes non accessibles aujourd'hui car la réglementation métropolitaine - la loi Jardé - empêche de faire des essais cliniques en Polynésie. Une ordonnance est nécessaire pour modifier cette loi. Elle devrait être prête et transmise à l'assemblée en novembre-décembre 2022 pour que les essais cliniques démarrent l'année prochaine. **Pouvez-vous M. le ministre de la santé nous en faire un point sur ce projet d'ordonnance et la création future d'une direction de la recherche et des essais cliniques (DRCI) ?**

Je ne m'étendrais pas plus sur les actions appréciables réalisées par l'institut et voterai favorablement ce petit compte financier. Mais je suis inquiète sur le devenir de notre institut du cancer suite à la défection de l'État dans son financement. **M. le ministre, pouvez-vous nous rassurer sur sa pérennité, son existence et les financements de ses propres**



structures, du laboratoire et de la réalisation de ses missions de soins aux patients cancéreux ?

Je vous remercie de votre attention. *Mauruuru i te faarooaa mai !*

M^{me} Eliane TEVAHITUA